

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

**Extrait de procès-verbal
Séance ordinaire du Conseil de la MRC
11 juin 2014**

SONT PRÉSENTS

M. Gaétan Monn, préfet, maire de Sainte-Marcelline-de-Kildare
Mme Roxanne Turcotte, conseillère de comté, mairesse de Notre-Dame-de-la-Merci
MM Atchez Arbour, conseiller de comté, maire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
Gilles Arbour, représentant de Sainte-Marcelline-de-Kildare
Martin Bordeleau, conseiller de comté, maire de Saint-Côme
Sylvain Breton, conseiller de comté, maire d'Entrelacs
Normand Champagne, conseiller de comté, maire de Saint-Jean-de-Matha
Joé Deslauriers, conseiller de comté, maire de Saint-Donat
Robert W. Desnoyers, conseiller de comté, maire de Saint-Alphonse-Rodriguez
André Dutremble, conseiller de comté, maire de Saint-Damien
Réjean Gouin, conseiller de comté, maire de Saint-Michel-des-Saints
Bruno Guilbault, conseiller de comté, maire de Rawdon
Normand Laporte, conseiller de comté, maire de Sainte-Béatrix
Gyslain Loyer, conseiller de comté, maire de Saint-Félix-de-Valois
Richard Rondeau, conseiller de comté, maire de Saint-Zénon
Michel Surprenant, conseiller de comté, maire de Chertsey

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES

Mmes Lyne Arbour, secrétaire-trésorière et directrice générale
Hélène Fortin, secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe
Stéphanie Vezeau, adjointe exécutive et conseillère en ressources humaines

LIGNE 735 KV CHAMOUCOUANE – BOUT-DE-L'ÎLE

CM-201-2014

Considérant qu'il est offert au Conseil d'être représenté par M. Steve Cadrin pour déposer une demande d'intervention auprès de la Régie de l'Énergie, afin de pouvoir déposer les résolutions concernant le dossier de la ligne 735 kv, et ce, sans frais;

Considérant qu'il est souhaitable que lesdites résolutions de la MRC puissent être déposées auprès de la Régie de l'Énergie;

Considérant que cette représentation est offerte sans frais pour la MRC, puisqu'elle est jointe aux autres organisations déjà représentées;

En conséquence, il est proposé par M. Bruno Guilbault, appuyé par M. Joé Deslauriers et résolu unanimement de mandater M. Steve Cadrin pour représenter la MRC de Matawinie dans le dossier contre la ligne 735 kv d'Hydro-Québec et ce, sans frais.



Lyne Arbour
Secrétaire trésorière et directrice générale
/sv

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Ce 18^e jour de juin 2014

**RÉSOLUTION SUJETTE À RATIFICATION
PAR LE CONSEIL DE LA MRC DE MATAWINIE**